

Ruffec le 20 octobre 2019

DÉCLARATION FINALE DES RENCONTRES DE LA COORDINATION NATIONALE DES COMITES DE DEFENSE DES HOPITAUX ET MATERNITES DE PROXIMITE

Les comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité viennent de tenir leurs 32èmes Rencontres, témoignant de la vitalité de leur Coordination Nationale née en 2004 !

Quinze ans déjà, avec des victoires, mais aussi des défaites dans la lutte incessante pour l'accès aux soins de toutes et tous dans la proximité : la fermeture programmée au 4 novembre prochain des maternités de Thann et d'Altkirch est le témoin du rouleau compresseur de politiques portant atteinte à la sécurité des femmes enceintes, de politiques voulant surtout réduire le volet public des dépenses de santé, sans égard aux besoins des populations.

Ces 32èmes Rencontres se sont déroulées dans un contexte tout particulier : celui lié au puissant mouvement de grève déclenché depuis des mois dans les services d'urgences, après les mouvements en psychiatrie et dans les Établissements Hospitaliers pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et qui est en train de s'étendre à tout l'hôpital du fait de la surdité du gouvernement.

Les participants à ces rencontres ont travaillé sur les réformes indispensables à une politique de santé, intégrant la prévention et l'éducation sanitaire, permettant l'accès aux soins pour toutes et tous, sans discriminations géographiques ou financières.

Les prises de position de la Coordination Nationale sont plus que jamais d'actualité :

- une lutte résolue contre les déserts médicaux avec une obligation à servir dans l'intérêt général pour les jeunes médecins, une régulation de l'installation et le développement d'un service public de soins de proximité autour de centres de santé.
- des hôpitaux de proximité de plein exercice comportant un service de médecine, de chirurgie, une maternité, un service d'urgence, un SMUR 24H sur 24 et un plateau technique : ce n'est pas la définition des hôpitaux de la Ministre de la Santé !
- une prise en charge des soins à 100 % par la Sécurité Sociale y compris la perte d'autonomie

Les luttes des personnels hospitaliers coïncident avec l'intérêt général. La Coordination Nationale partage les exigences de lits supplémentaires, de recrutement de personnel et d'une reconnaissance et revalorisation des métiers. L'hôpital public doit être une priorité. Le démantèlement orchestré de l'hôpital public (comme des autres services publics), source de perte de la proximité, allant vers une privatisation galopante est insupportable.

La France dépense 20 % de moins que l'Allemagne par habitant pour la santé, est au 11ème rang des pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) : augmenter le budget de l'assurance maladie est légitime et nécessaire pour sortir de la crise sanitaire et répondre aux besoins de la population. Cela doit se traduire concrètement par un accroissement de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM), au moins à 5% tant pour le médical que pour le médico-social et ce, dès 2020.

Depuis sa création, la Coordination Nationale milite pour renforcer les convergences. Elle se réjouit des larges convergences actuelles. C'est pourquoi la Coordination Nationale avait apporté son soutien à la pétition du Collectif Inter Urgences, à celle du Collectif Inter Hôpitaux. En lien avec ces collectifs, avec le printemps de la psychiatrie, avec les organisations syndicales de la santé, la Coordination Nationale, représentante des usagers, s'engage dans les mobilisations prévues les 29 octobre et 14 novembre.

Faire passer le soutien passif de la population à un soutien actif est l'objectif donné à l'appel lancé le 16 octobre avec des associations, des organisations syndicales, des mouvements et partis politiques :

- appel à mobilisation, en particulier vis à vis des parlementaires qui seraient prêts à voter l'intolérable loi de financement de la sécurité sociale 2020 préparée par un gouvernement sourd qui poursuit les politiques de ses prédécesseurs favorisant le secteur privé et cherche à occulter la catastrophe sanitaire qui est en train de s'abattre sur notre pays ;
- appel à débattre aussi : la santé avait été exclue du « grand débat » organisé à la suite du mouvement des gilets jaunes. La population a montré que c'était bien une des revendications prioritaires : soins de proximité, hôpitaux, mais aussi médicaments (les pénuries sont de plus en plus inquiétantes)...

En Convergence avec toutes celles et ceux qui luttent, la Coordination Nationale et ses comités, vont agir pour faire monter encore plus l'exigence d'un système de soins répondant aux besoins de la population, avec une démocratie renouvelée : le gouvernement doit entendre.



**COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 ~~Charleville-Mézières~~ - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02